

Province de Québec  
MRC Les Maskoutains  
Municipalité de la Paroisse  
Sainte-Marie-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE, QUI A EU LIEU LE 19 MARS 2015 AU LIEU HABITUEL DES SESSIONS DE CONSEIL, SOIT, AU 290, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, À 20H00**

Étaient présents Madame et Monsieur le conseiller, Chantal Bernatchez, et Patrice Barbot

Étaient absents Madame et Messieurs les conseillers, Lise Cadieux, Jean-Guy Chassé et Daniel Choquette.

Le siège # 3 étant vacant.

Sous la présidence de Monsieur le maire, Simon Lacombe.

Madame Lucie Paquette, secrétaire-trésorière adjointe, était également présente.

### **CONSTAT DE CONFORMITÉ**

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

À 20 heures, le quorum n'est pas atteint.

À 21 heures, le quorum n'étant pas atteint, l'ordre du jour ne peut être adopté, donc des échanges et discussions se font de façon amicale entre les gens présents.

### **ORDRE DU JOUR**

---

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de plusieurs citoyens pour une rencontre officielle avec les membres du conseil
4. Période de questions
5. Levée de la session

---

Lucie Paquette  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

Simon Lacombe  
Maire